

Réf: Dossier 256914

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL CANAL »

Siège Abidjan Koumassi Remblais Rue Raoul
Folloreau non loin de la pharmacie du canal, Lot 531, Ilot
44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 28/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL CANAL »

Objet : MEDECINE GENERALE, SPECIALITES ET
LABORATOIRE
REPRESENTATION ET VENTE DE MATERIELS
BIOMEDICAUX
DIVERSES ACTIVITES LIEES A LA SANTE, LA
MEDECINE ET AU BIEN ETRE

Et pour la réalisation de l'objet social
l' acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (150.0) Parts
Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Koumassi Remblais Rue Raoul
Folloreau non loin de la pharmacie du canal, Lot 531, Ilot
44

Dirigeant(s) Mme KANGAH EMAH DOMINIQUE MYLENE
EPSE SAKI TEA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05970 du 08/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73029/GTCA/RC/2023 du 08/01/2024

